
RAPPORT DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE

Nous vous présentons un survol des activités et événements menés par l'équipe régionale au cours des trois dernières années. Il se peut que certains faits nous aient échappé involontairement.

Présentation de l'équipe

L'équipe régionale est composée des cinq membres du comité exécutif et de la secrétaire-comptable du CCSNO, ainsi que des deux personnes conseillères syndicales et de l'employée de bureau du Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale (SAMVR-CSN).

L'équipe régionale se rencontre quatre fois par année afin de préparer un plan de travail régional, en assurer les suivis et effectuer l'opérationnalisation des mandats déterminés par les instances appropriées.

L'équipe restreinte, composée des personnes salariées du SAMVR, de la présidence et de la vice-présidence responsable du dossier de la mobilisation du CCSNO, se réunit quatre fois par année pour un partage de l'information liée à la syndicalisation, aux campagnes CSN ainsi que pour l'analyse des dossiers en cours, des besoins des syndicats et des tâches à effectuer.

L'équipe s'occupe, entre autres :

- de l'étude et la répartition des dossiers, de même que l'affectation des tâches ;
- de la collaboration avec les services CSN et les fédérations ;
- du développement de la syndicalisation ;
- du partage de l'information ;
- du suivi des campagnes CSN ;
- du bilan des activités et l'analyse des résultats ;
- du suivi des mandats des instances et des comités du CCSNO ;
- de l'identification des besoins en formation ;
- de développer le rapport de force et la mobilisation nécessaire aux négociations des conventions collectives ;
- de définir les stratégies de mobilisation régionale ;
- de développer des outils et accompagner les syndicats pour l'atteinte de leurs objectifs ;
- de développer la solidarité régionale auprès des syndicats affiliés.

De 2019 à 2021, l'équipe régionale a dû se redéfinir et s'ajuster aux besoins des membres de l'équipe considérant l'arrivée de trois nouvelles personnes à l'exécutif du CCSNO et de la nouvelle

personne salariée employée de bureau au SAMVR. Pour ce faire, nous avons augmenté le nombre de rencontres de l'équipe à quatre par année et mis des points statutaires à l'ordre du jour, dont l'organisation du travail. Cela a permis une meilleure intégration des nouvelles personnes et de favoriser la cohésion de l'équipe. De plus, la CSN entamait un virage technologique vers la suite Office 365 qui a été précipité avec l'arrivée de la pandémie forçant tous les salarié-es et élu-es à s'approprier les contenus des divers programmes informatiques et plateformes numériques à une vitesse exponentielle.

L La pandémie (COVID-19)

Le 11 mars 2020, le gouvernement annonce la fermeture des écoles, des milieux de services de garde et de plusieurs types d'entreprises et commerces au Québec. La COVID-19 nous attaque de plein fouet alors que nous sommes dans l'application des mandats de grève des responsables de service de garde en milieu familial (RSG) et en plein déploiement de la mobilisation en appui à la négociation du secteur public. L'organisation du travail de plusieurs secteurs est chamboulée, notamment dans les services de garde à la petite enfance, les milieux scolaires et d'études supérieures, les entreprises dites essentielles, etc.

La pandémie vient mettre en lumière les impacts des décennies de coupes budgétaires dans les services publics par les gouvernements. Les déficits en matière organisationnelle, en ressources humaines, en ressources matérielles et l'incapacité de fournir les équipements de protection individuelle à toutes les travailleuses et tous les travailleurs de la santé démontrent un constat d'échec dans la gestion des services publics, et plus particulièrement en santé à la suite de la dernière réforme (création des CIUSSS et des CISSS). Le réseau de la santé s'écroule, le personnel suffoque sous toutes les nouvelles contraintes sanitaires mises en place et par le manque de ressources. Plusieurs travailleuses et travailleurs tombent au combat face à l'épuisement. La sécurité de la population est mise en danger et l'inévitable arrive : les gens décèdent. Plus que jamais, l'équipe du SAMVR et les équipes régionales doivent trouver rapidement les moyens de se réorganiser et de s'ajuster afin de mener la bataille avec les membres face à ce gouvernement qui se comporte en dictateur des conditions de travail en imposant décret sur décret au personnel. Jamais une bataille n'aura été aussi difficile à mener dans les trente dernières années, mais jamais elle n'aura été aussi essentielle.

L'équipe du SAMVR et l'équipe régionale de l'Outaouais ont travaillé sans relâche pour s'approprier et mettre en place des outils de communication entre les équipes de la CSN, les comités exécutifs de nos syndicats et afin de rejoindre tous les membres. Les outils tels que Skype, Teams, Zoom, et l'utilisation de plateformes de votes électroniques comme SimpleSondage ont permis l'organisation d'assemblées générales virtuelles tout en respectant les statuts et règlements de nos syndicats, de nos organisations et les dispositions du Code du travail. Ces technologies nous ont permis de garder le contact avec nos membres, de briser leur

isolement et de maintenir leurs droits de parole et de vote sur les enjeux liés à leurs conditions de travail.

De plus, avec toutes les mesures temporaires à l'assurance-emploi, la prestation canadienne d'urgence (PCU) et la prestation canadienne de la relance économique (PCRE), le SAMVR a dû mettre rapidement en place un service-conseil pour les membres, nos syndicats et les organisations afin de pouvoir les informer adéquatement et s'ajuster rapidement aux nombreux changements.

Dans ce contexte de pandémie, l'organisation des tournées d'assemblées générales des syndicats pour adopter les mandats de grève et les ententes de principe a été également tout un défi pour notre équipe et les syndicats. Puis, le défi quotidien de trouver et mettre en place des activités de mobilisation et de grève efficaces qui permettraient aux membres, aux militantes et militants de participer tout en étant protégés et dans le respect des mesures sanitaires a été un véritable tour de force. La gestion des grèves et du Fonds de défense professionnelle (FDP) nous a obligés à tester de nouveaux outils avec le portail Syndex comme la carte d'adhésion syndicale électronique, la gestion des inscriptions en ligne des membres aux conflits (FDP) et l'émission rapide des chèques de prestations du FDP pour les membres des syndicats admissibles.

En fin de compte, tout cela a été possible grâce à une implication de tous les membres de l'équipe régionale de l'Outaouais et du travail en interéquipe avec les fédérations et les différents services CSN, ainsi que l'implication remarquable des comités exécutifs de nos syndicats, sans quoi rien n'aurait été possible.

Appui aux conflits

Le secteur des services de garde en milieu familial

En Outaouais, nous avons deux syndicats de responsables de service de garde (RSG) en milieu



familial, soit le Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial Des premiers pas – CSN et le Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial L'Éveil de la nature et de La Petite Nation – CSN. Ce dernier regroupe deux accréditations reliées à deux bureaux coordonnateurs. Ces deux syndicats représentent environ 200 membres.

Devant l'entêtement du gouvernement caquiste de ne pas reconnaître à sa juste valeur le travail des responsables de service de garde en milieu familial, les syndicats se sont donné un mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève les 12 et 13 février 2020. La première demi-journée de grève discontinuée est alors effectuée le 28 février 2020 et la participation des RSG est massive, et ce malgré les dispositions de la loi qui n'obligent pas les RSG à fermer leur milieu de garde lors d'une grève. Puis, une deuxième demi-journée de grève est prévue le

16 mars 2020. Cependant, elle est annulée pour cause de fermeture des services de garde en raison de la pandémie. La mobilisation des RSG reprend donc en juin 2020, toujours avec la même détermination des RSG. Trois journées complètes de grèves ont lieu les 18 juin, 17 et 24 septembre 2020. Un conciliateur est alors nommé au dossier pour aider à débloquer la négociation. Le conciliateur fait une recommandation le 1^{er} octobre 2020 et les assemblées générales adoptent la recommandation du conciliateur le 15 octobre suivant. Par la suite, un comité sur la rémunération des RSG a été formé dans le cadre de l'entente avec la participation d'un médiateur du ministère du Travail. Après un an de travaux, cela aura permis de bonifier la rémunération salariale de l'entente du 15 octobre 2020 de l'ordre de dix-sept pour cent (17 %). C'est donc le 5 novembre 2021, lors de l'assemblée générale, que les membres ont pu entériner cette nouvelle entente.

Bravo à toutes les RSG, ces femmes qui ont livré bataille dans une conjoncture très difficile de pandémie. Elles ont eu confiance en elles, et par leur détermination et leur force collective, elles ont fait la différence, et ce, malgré les attaques du gouvernement. Solidarité à toutes les RSG !

Le secteur public **S'UNIR. AGIR. GAGNER.**



Le 31 mars 2020 marque l'échéance des conventions collectives du secteur public. Bien que la négociation soit débutée depuis un certain temps, les actions de mobilisation s'accroissent devant le gouvernement qui fait du sur place. Puis, alors que la pandémie s'impose, le gouvernement refuse l'offre des centrales syndicales de repousser la négociation afin de permettre à tous de se concentrer et mettre en priorité l'aménagement de

conditions de travail sécuritaires pour les travailleuses et travailleurs. Devant ce refus, les représentantes et représentants des quatre fédérations du secteur public, ainsi que le Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) de la CSN entament des travaux afin de présenter un projet de négociation adapté sur 3 ans en ciblant des priorités pour une négociation intensive. Pendant ce temps, la COVID-19 frappe fort et c'est l'hécatombe dans les services publics, particulièrement dans le secteur de la santé. Les secteurs de l'éducation, des services de garde et les centres de la petite enfance (CPE) sont mis à rude épreuve. Le gouvernement négocie sur la place publique en utilisant son plein contrôle des médias lors de ses points presse quotidiens sur l'urgence sanitaire. Une campagne de désinformation sur le déroulement de la négociation et des positions aux tables de négociation est amorcée par le premier ministre Legault croyant que ce stratagème brisera la mobilisation des membres et la confiance de ces derniers envers leurs représentants syndicaux à la table de négociation.



Les décrets sur les conditions de travail et les mesures sanitaires nous forcent à nous réinventer côté mobilisation en mode pandémie. Toutes les composantes des syndicats et des organisations du secteur public de la CSN ont redoublé d'efforts et ont dit NON à ce gouvernement qui méprise

les travailleuses et travailleurs du secteur public. Les syndicats et les membres ont répondu « On va se battre pour sauver les services publics et se faire respecter. »

C'est donc dans ce contexte que plusieurs actions locales et régionales sont mises de l'avant. En février 2021, c'est la tournée des assemblées virtuelles de tous les syndicats du secteur public en vue d'obtenir un mandat d'intensification des moyens de pression et la planification de la grève.



En mars 2021, c'est l'Outaouais, avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux de l'Outaouais – CSN (STTSSSO-CSN), qui a été le vaisseau phare pour la négociation des services essentiels et qui a reçu la première décision du Tribunal administratif du travail (TAT). Cette décision servira de balise pour l'ensemble des autres syndicats de la santé au Québec.

En avril 2021, force est de constater que le gouvernement continue de faire la sourde oreille et maintient son stratagème de vouloir négocier sur la place publique, et ce, sans réelles intentions aux tables de négociation. Une autre tournée d'assemblées générales de tous les syndicats en avril 2021 donne à ces derniers un mandat et une banque de cinq journées de grève. La coordination des mouvements de grève des services publics est très complexe avec les différentes réalités des secteurs dans l'application de la grève. Dans le secteur de la santé, il faut tenir compte de l'obligation de maintien des services essentiels. Dans le secteur Cégep, c'est la fin des cours en mai alors que dans le secteur scolaire, la fin des classes est en juin. Mais, toutes et tous ont prêté main forte.



Le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais et le syndicat Heritage Faculty Association ont tenu trois jours de grève dans la période du 11 mai au 4 juin 2021.

Le Syndicat des employés(es) de soutien du CÉGEP de l'Outaouais – CSN et le syndicat Association soutien du Collège Héritage – CSN ont également tenu trois journées de grève (19, 20 et 21 mai 2021).

Les syndicats des centres de services scolaires, soit le Syndicat des travailleuses et travailleurs de soutien de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais – CSN et le Syndicat du personnel de soutien scolaire au Cœur-des-Vallées – CSN ont tenu deux demi-journées de grève les 26 et 27 mai 2021.

L'entente de principe conclue dans la nuit du 20 au 21 juin 2021 avec le gouvernement a mis fin aux grèves dans le secteur de la santé, notamment pour le STTSSSO, qui devait exercer une première journée de grève le 21 juin 2021.

C'est à partir du 22 juillet 2021 que se tiennent les multiples assemblées générales dans le but de passer au vote sur l'entente de principe à la table centrale. Cependant, ce n'est qu'en novembre 2021 que le secteur des enseignantes et enseignants de la FNEEQ s'entendra avec le gouvernement sur les textes finaux et tiendra ses assemblées générales.

En somme, c'est dans une très forte proportion que les membres du secteur public CSN se sont dits satisfaits de l'entente de principe sur trois ans et dans la conjoncture où la négociation recommencera en 2023.

Solidarité avec les membres et les syndicats du secteur public qui se battent pour sauvegarder les services publics au Québec. Bravo !

Le secteur des CPE

Syndicat des travailleurs(euses) en centre de la petite enfance de l'Outaouais S.T.C.P.E.O.-CSN (18 journées de grève)

Maintenant, comment décrire cette lutte historique des syndicats des centres de la petite enfance composée majoritairement de femmes qui ont su donner une leçon de solidarité à tout le Québec ? Tout comme dans les conflits précédents avec le secteur public, le gouvernement caquiste a utilisé tous les moyens les plus sombres pour s'attaquer à la mobilisation de ces femmes. Négociation sur la place publique ; le ministre Legault continue de jouer de ses points presse en lien avec la pandémie pour faire des annonces au grand public sur les conditions de travail de ces femmes alors que le gouvernement est complètement fermé à la table de négociation. C'est pendant la

mobilisation des journées de grève que le gouvernement décide, unilatéralement, de verser une augmentation de salaire aux éducatrices. Encore une fois, cette annonce se fait sur la place publique en conférence de presse de la ministre du Trésor en guise de publicité pour mousser la proposition du gouvernement. Mais, les éducatrices ne laissent pas ces annonces ébranler leur détermination d'obtenir une reconnaissance pour tous les titres d'emploi du secteur des centres de la petite enfance. Tout au long du conflit, l'appui des parents a été indéfectible. À l'instar du gouvernement, les parents comprenaient très bien les enjeux pour la survie du réseau des CPE du Québec. Ce soutien a été une motivation supplémentaire pour toutes les travailleuses et les travailleurs des CPE pour continuer à se tenir debout devant ce gouvernement.

En Outaouais, le 10 septembre 2021, le STCPEO-CSN, dont 21 de ses accréditations avaient le droit de grève, a voté à très forte majorité pour une banque de 10 jours de grève afin de faire pression pour débloquer la négociation. Les dix journées de grève ont eu lieu le 24 septembre, les 14 et 15 octobre, les 2, 3 et 4 novembre, ainsi que les 22, 23, 24 et 25 novembre 2021. Le 25 novembre, ces femmes fortes et solidaires se dotent d'un mandat de grève générale illimitée



et c'est le 1^{er} décembre 2021 qu'elles déclenchent cette grève. Par cette solidarité historique, le gouvernement n'a plus le choix. La mobilisation est plus forte que jamais et la solidarité est palpable entre tous les membres du personnel des CPE, tous titres d'emploi confondus. La reconnaissance du gouvernement doit être au rendez-vous pour toutes et tous. Enfin, de véritables négociations ont lieu à la table centrale. Le 8 décembre 2021, une entente de principe est conclue. Dès le lendemain, tous les membres du STCPEO-CSN sont réunis en assemblée générale spéciale et adoptent, avec une grande majorité, l'entente de principe obtenue, ce qui met un terme à la grève générale illimitée le 10 décembre 2021.



Bravo à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs des centres de la petite enfance CSN pour leur solidarité indéfectible. Bravo aux membres du comité exécutif et aux personnes déléguées du STCPEO-CSN pour leur militantisme et leur dévouement afin soutenir et organiser ces 18 jours de grève. Ce fut une lutte exemplaire !

Appui aux conflits – Conclusion

On le dit souvent que l'argent est le nerf de la guerre, mais nous ne pouvons passer sous silence l'appui irremplaçable du Fond de défense professionnelle de la CSN (FDP) dans l'ensemble des luttes qui ont été menées, notamment par les modifications obtenues lors du dernier congrès de la CSN. Nous souhaitons également souligner l'implication inconditionnelle et sans relâche de tous les membres de l'équipe du CCSNO et du SAMVR dans l'organisation, l'appui aux syndicats, la gestion du FDP lors des conflits, de même que la participation de toutes les composantes fédératives de la CSN qui ont été plus que remarquables. La CSN est avant tout un mouvement, une organisation de lutte pour soutenir ses membres qui livrent bataille pour obtenir le respect et qui revendiquent de meilleures conditions de travail.

BRAVO ET SOLIDARITÉ DANS LES LUTTES !

Appui à la négociation

Plus de trente syndicats ou sections de syndicat ont conclu une convention collective depuis le dernier congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais. (Voir le tableau à la page suivante.)

Certains syndicats comptent plusieurs accréditations, comme le STCPEO qui en a vingt-cinq. D'autres syndicats n'ont qu'une seule accréditation qui couvre l'ensemble de leurs membres. Dans le tableau qui suit, nous avons inscrit tous les syndicats qui ont signé une nouvelle convention collective entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021, soit la même période que

le dernier mandat du CCSNO. Donc, il est possible que des syndicats aient obtenu une entente principe pendant cette période, mais qui ont signé leur convention collective après le 31 décembre 2021, donc, ceux-ci ne feront pas partie du tableau.

Syndicats ayant conclu une convention collective dans le dernier mandat :

Syndicats	
1	Syndicat de la construction de l'Outaouais
2	Syndicat des travailleurs et travailleuses du Mont-Ste-Marie (CSN)
3	Syndicat des travailleurs et travailleuses de Rôtisserie Au Coq (CSN)
4	Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Abattoir Charron inc. - CSN
5	Syndicat des inséminateurs et services à la ferme du C.I.A.Q. - CSN
6	Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-Université - CSN
7	Syndicat des employés et employées du secrétariat de l'Association professionnelle des agents du service extérieur - CSN
8	Syndicat des travailleurs(euses) en centre de la petite enfance de l'Outaouais S.T.C.P.E.O. - CSN Section Petite-Nation
9	Syndicat des personnes salariées de la Maison Réalité
10	Syndicat des travailleuses du Centre Mechtilde (CSN)
11	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Trait d'Union Outaouais inc. (CSN)
12	Syndicat des intervenant-es en milieu résidentiel pour adultes de l'Outaouais (SIMRA de l'Outaouais - CSN)
13	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Maison Amitié de la Haute-Gatineau - CSN
14	Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial Des premiers pas - CSN
15	Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial L'Éveil de la nature et de La Petite Nation - CSN (2 sections)
16	Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Association des neurotraumatisés de l'Outaouais
17	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Fondation santé Gatineau - CSN
18	Ottawa Regional Hospital Linen Services Employee's Union - CSN / Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Ottawa Regional Hospital Linen Services - CSN
19	Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Office d'habitation de l'Outaouais - CSN
20	Syndicat des employées et employés de la municipalité La Pêche (CSN)
21	Syndicat des travailleurs de l'Aéroport de Gatineau (CSN)
22	Syndicat du service des incendies de la Ville de Gracefield - CSN
23	Syndicat des cols bleus de Gatineau (CSN)
24	Syndicat des employés de Développement et Paix (CSN)
25	Syndicat des travailleurs et travailleuses de Louisiana Pacific (CSN)
26	Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Coopérative de solidarité Le Droit - CSN (3 sections)

Syndicats du secteur public	
27	Syndicat des travailleuses et travailleurs du CHSLD Vigi de l'Outaouais (CSN)
28	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux de l'Outaouais – CSN (2 sections)
29	Syndicat des employés(es) de soutien du Cégep de l'Outaouais – CSN
30	Syndicat des travailleuses et travailleurs de soutien de la commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais
31	Syndicat du personnel de soutien scolaire au Cœur-des-Vallées – CSN
32	Association soutien du Collège Héritage CSN

Ces syndicats ont bénéficié du soutien de l'équipe régionale, soit par des formations offertes aux membres de leur comité de mobilisation, la confection d'outils de visibilité, des tracts d'information, la préparation de plans d'information et d'action ainsi que l'appui financier du Fonds de défense professionnelle de la CSN.

Maraudage et contre maraudage

Maraudage

Qu'est-ce qu'un maraudage ? Le maraudage est une tentative de recruter les membres d'un ou plusieurs syndicats affiliés à d'autres organisations syndicales pour qu'ils adhèrent à la CSN. C'est par des plans de travail structurés et organisés en interéquipe avec le Service de la syndicalisation que le travail se fait. La participation des salarié-es des fédérations est également sollicitée au besoin. Pour effectuer un maraudage, il doit y avoir une réelle volonté des membres du syndicat adverse d'adhérer à la CSN et de s'impliquer dans la création de leur syndicat CSN. Les périodes de changement d'allégeance syndicale sont définies par le Code du travail du Québec ou selon la juridiction provinciale ou fédérale.

La FFARIQ

En mai 2019, les quatre représentantes au comité exécutif en Outaouais des ressources à l'enfance de la Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ) nous ont rencontrés afin d'avoir de l'information sur le fonctionnement et les services de la CSN. Elles souhaitaient quitter la FFARIQ qui représente 350 ressources à l'enfance en Outaouais. Même si la période de changement d'allégeance syndicale n'était qu'à l'automne (3 octobre au 4 novembre 2019), nous nous sommes rapidement mis au travail et avons monté une équipe de maraudage composée notamment de membres de la FFARIQ. Le travail était colossal, car les 350 ressources sont toutes à domicile et sont dispersées sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais. Nous devons aller les rencontrer une à une. Malheureusement, après

5 mois de travail, 3 des 4 personnes du comité exécutif régional de la FFARIQ qui étaient dans le comité d'organisation du maraudage ont décidé le 3 octobre 2019 de nous lâcher et de travailler pour la FFARIQ afin de contrer notre maraudage. Malgré ce revirement de situation, nous avons pu amasser assez de cartes d'adhésion syndicale CSN et de cartes de démission de la FFARIQ pour tenter un dépôt le 4 novembre 2019. Mais, après vérification avec le Tribunal administratif du travail (TAT) en janvier 2020, force est de constater que l'on avait recueilli que 30 % des cartes de membres. Donc, cela était insuffisant même pour commander un vote sur le choix du syndicat qui représenterait les ressources. Malgré le résultat final qui n'était pas à la hauteur de notre objectif, nous tenons à souligner le travail exceptionnel de l'équipe de l'Outaouais, des personnes élues, des personnes salariées, tant au niveau du SAMVR, de la FSSS, que du Service de la Syndicalisation, et surtout, le travail des militants et militantes.

Fédération CSN-Construction

Du 1^{er} au 30 mai 2020 avait lieu la période de maraudage dans le secteur de la construction. En pleine pandémie et avec des contraintes sanitaires qui empêchaient tout rassemblement, nous avons dû réajuster notre plan travail. Le secteur est particulier, car les membres qui veulent changer de syndicat doivent le faire en votant par la poste. Chaque travailleuse ou travailleur de la construction est libre de choisir son syndicat. La période pour voter avait lieu du 1^{er} au 20 juin 2020. Dans ces circonstances, c'est l'ensemble des composantes CSN, dont la CSN-Construction et le CCSNO, qui a été sollicité afin de prendre contact par téléphone avec les membres des autres organisations syndicales afin de donner l'information sur nos services et de les aviser sur la nouvelle cotisation de la CSN-Construction et la procédure de vote. C'est avec l'implication de toutes les personnes élues et de tous les salarié-es au CCSNO que nous avons pu joindre quelques milliers de travailleuses et travailleurs de la construction dans la région afin de les encourager à adhérer la CSN-Construction. Pour la première fois depuis plusieurs maraudages, nous avons pu renverser la tendance et maintenir globalement le nombre de nos membres CSN-Construction.

Société québécoise du cannabis (SQDC)

Le 22 mai 2019, la première succursale de la SQDC ouvre en Outaouais. On se rappellera que dès la légalisation du cannabis, le Service de syndicalisation CSN a débuté ses travaux pour syndiquer ce nouveau secteur. Bien entendu, d'autres centrales syndicales ont fait la même planification. Bien que nous soyons en champ libre (les travailleuses et travailleurs de la succursale n'étant pas syndiqués), c'est une véritable campagne de maraudage entre la CSN et les autres centrales syndicales. Dès l'ouverture, c'est en présence du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et d'un autre syndicat indépendant que nous tentons de faire adhérer ces premiers employé-es de la succursale à la CSN. L'adhésion syndicale est difficile et nous constatons que le SCFP a déjà trois personnes militantes en place qui travaillent à l'intérieur de la succursale de Gatineau depuis l'ouverture. Le SCFP dépose sa requête en accréditation tard dans la soirée le 22 mai 2019 et est majoritaire.

Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Ottawa Regional Hospital Linen Services – CSN (STTORHLS-CSN)

C'est en octobre 2019 que des élus du syndicat Canadian Union of Public Employees, local 3931 (CUPE) nous ont contactés pour une rencontre exploratoire dans l'optique d'avoir plus d'information sur les services offerts par la CSN et d'en connaître davantage sur l'autonomie syndicale, particularité propre à notre grande centrale syndicale. Ces gens avaient effectué leurs propres recherches pour connaître notre type de syndicalisme, soit celui d'engagé, démocratique et combatif ; ce qui répondait bien au type de syndicat qu'ils étaient et qu'ils réclamaient.

À la suite de cette première rencontre, plusieurs réunions ont été organisées en partenariat avec les services de la CSN, dont le service de la syndicalisation, le service juridique et le service des communications, ainsi qu'avec la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), pour établir un plan de travail afin d'évaluer la possibilité de marauder ce groupe de 500 personnes et les répartir dans 3 unités d'accréditation différentes. Pour la CSN, le défi de la syndicalisation d'un groupe hors Québec apportait son lot de défis avec l'appropriation des règles et lois d'une autre province. Cela nécessitait, en plus des travaux de recherche, une préparation consciencieuse ainsi qu'un soutien technique et juridique rigoureux afin de faire de ce maraudage un succès.

C'est donc en janvier 2020 que s'est amorcée la campagne de maraudage avec des équipes bien formées, la mise en place d'un comité exécutif transitoire, l'adoption de statuts provisoires et la préparation de tous les documents exigés pour la reconnaissance d'un syndicat CSN à la Commission des relations de travail de l'Ontario.

Puis, la campagne de signature de cartes d'adhésion s'étant fort bien déroulée, c'est le 6 mars 2020 que nous avons déposé une requête en accréditation à la Commission des relations de travail de l'Ontario. Il est à noter que la Loi de 1995 sur les relations de travail en Ontario prévoit que, cinq jours suivant le dépôt d'une requête en accréditation, un vote à scrutin secret doit avoir lieu. Ce vote a donc eu lieu le 13 mars 2020. Il est important de souligner qu'entre l'annonce du vote et la tenue du vote, nous avons dû être très actifs sur le terrain afin de contrer la campagne de dénigrement du Canadian Union of Public Employees (CUPE) et bien faire connaître la CSN. L'équipe en place et le comité exécutif transitoire ont pu compter sur la toute la solidarité et la force du mouvement CSN. Élu-es et salarié-es de toutes les composantes de la CSN se sont mobilisés avec l'appui de syndicats de la région pour nous permettre de remporter le vote. Le 19 mai 2020, la Commission des relations de travail de l'Ontario a rendu sa décision de reconnaître le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Ottawa Regional Hospital Linen Services – CSN (STTORHLS-CSN) comme syndicat au sens de la Loi de 1995 sur les relations de travail. Le 9 juin 2020, le STTORHLS-CSN a officiellement été accrédité.

Pour conclure, le STTORHLS-CSN a relevé avec brio la négociation de sa première convention collective CSN qui a été adoptée à 82 % le 12 mars 2021, et ce, en plus de trouver un nouveau régime de retraite et d'établir de nouvelles relations de travail avec l'employeur.

Secteur des CPE

Au cours de l'année 2021, deux centres de la petite enfance syndiqués avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont décidé de joindre nos rangs à la CSN, ce qui a mis fin à la représentation de la CSQ dans les CPE dans la région de l'Outaouais.



En premier lieu, c'est le CPE La Ribambelle d'Aylmer représentant une dizaine de salarié-es qui a été accrédité le 27 janvier 2021. Leur première convention collective CSN a été négociée et adoptée en assemblée générale dès le 1^{er} septembre 2021.



Puis, le CPE La Cigale et la Fourmi a, quant à lui, été accrédité le 17 mars 2021. Ce CPE compte environ vingt-cinq travailleuses et travailleurs répartis dans deux installations dont une à Saint-Pierre-de-Wakefield et l'autre à Val-des-Monts. C'est lors de leur assemblée générale du 1^{er} septembre 2021 que l'entente de principe pour leur toute première convention collective CSN a été adoptée.

Rappelons que ces deux nouvelles accréditations sont rattachées au Syndicat des travailleurs(euses) en centre de la petite enfance de l'Outaouais S.T.C.P.E.O. – CSN qui compte maintenant 25 accréditations.

Contre-maraudage

À l'inverse du maraudage, le contre-maraudage est une action défensive. Lorsqu'une autre centrale syndicale tente de marauder un ou plusieurs de nos syndicats en incitant nos membres à démissionner de la CSN et à adhérer à leur syndicat, nous devons nous défendre et contrer leur maraudage en nous assurant de conserver notre droit de représentation des travailleuses et travailleurs. Et la seule façon d'y arriver est de conserver notre majorité de cartes de membres signées et valides tout au long de la période de changement d'allégeance syndicale.

Louisiana Pacific

Du 3 mai au 3 juin 2019 avait lieu la période de maraudage pour le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Louisiana Pacific (CSN). Nous avons préparé cette période de maraudage par la mise en place d'un plan de travail avec les membres de l'exécutif du syndicat, et ce, même si rien ne laissait présager une attaque d'une autre centrale syndicale. Cependant, très tôt en mai, nous avons eu vent qu'Unifor nous attaquait. Donc, de concert avec les services CSN, nous nous sommes déployés très rapidement sur le terrain pour contrer ce maraudage. Plan d'action en place et avec toute la collaboration de l'exécutif du syndicat, de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), du service de la syndicalisation CSN ainsi que l'appui des élu-es du CCSNO, nous avons consolidé le sentiment et le lien d'appartenance des travailleuses et travailleurs à la CSN. Unifor n'a pas été en mesure de nous ébranler, n'ayant pratiqué aucun appui. Cette période, bien que très exigeante pour tous, aura permis aux membres de créer et développer un lien d'appartenance fort à un syndicat CSN, mais aussi une solidarité remarquable

qui aura permis au syndicat de négocier en 2019-2020 une convention collective répondant aux objectifs qu'ils s'étaient donnés.

Syndicalisation

Huit nouveaux syndicats ont choisi majoritairement de rejoindre les rangs de la CSN au cours des trois dernières années.

Syndicat	Accréditation	Membres
Syndicat du service des incendies de la Ville de Gracefield – CSN	19 juin 2019	14
Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Abattoir Charron inc. – CSN	2 décembre 2019	20
Syndicat des employées et employés du secrétariat de l'Association professionnelle des agents du service extérieur – CSN	5 décembre 2019	7
Syndicat des employés de l'Association Canadienne des Employés Professionnels – CSN	31 mars 2020	30
Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Ottawa Regional Hospital Linen Services – CSN	9 juin 2020	483
Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Coopérative de solidarité Le Droit – CSN		
Section 01 – Employé-es de bureau	9 décembre 2020	6
Section 02 – Service de l'information et de l'éditorial	10 décembre 2020	26
Section 03 – Service de la publicité et de la vente	10 décembre 2020	5
STCPEO – CSN section CPE La Ribambelle d'Aylmer	27 janvier 2021	11
STCPEO – CSN section CPE La Cigale et la Fourmi	17 mars 2021	25

Fermetures et dissolutions

Journal Le Droit

La faillite annoncée en septembre 2019 du groupe Gesca, propriétaire de plusieurs journaux locaux au Québec, dont le journal Le Droit en Outaouais, a été reçue comme une véritable onde de choc à la CSN et à la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN). Alors que tout le monde se questionnait sur l'avenir plus qu'incertain pour ces journaux locaux, les services juridiques et de recherche de la CSN, les services de la FNCC et la firme MCE Conseils,

en collaboration avec les syndicats de ces journaux, n'ont pas hésité à se relever les manches pour trouver des solutions. À partir des ruines du Groupe Gesca, nous avons créé la première coopérative solidaire de travailleuses et travailleurs de l'information au monde. Après plusieurs milliers d'heures de travail, de recherche, de validation, de recherche de financement et autres, La Coopérative nationale de l'information indépendante (cn2i) a vu le jour le 11 décembre 2019. Cette coopérative reprenait sous son aile les 6 journaux locaux, dont le journal Le Droit. Par la suite, nous avons pu créer un syndicat unique, soit le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Coopérative de solidarité Le Droit – CSN pour représenter les trois accréditations des anciens syndicats (le Syndicat des travailleurs de l'information du Droit, le Syndicat des conseillers en publicité Le Droit et le Syndicat des employé-es du bureau Le Droit). Ce nouveau syndicat a été accrédité le 10 décembre 2020 et représente environ 50 membres.

Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Fondation santé Gatineau - CSN

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Fondation santé Gatineau – CSN qui représentait 43 membres qui œuvraient à la Fondation santé Gatineau au niveau des activités commerciales a été frappé de plein fouet par la pandémie. Les activités commerciales à l'intérieur du CISSSO ont presque toutes été suspendues en raison des mesures sanitaires imposées en mars 2020 par le gouvernement. Par la suite, en février 2021, la Fondation santé Gatineau a remis la gestion des activités commerciales au CISSSO occasionnant par le fait même un licenciement collectif permanent pour tous les salariés que le syndicat représentait.

Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'Aréna Guertin (CSN)

Le 28 juin 2021, le Tribunal administratif du travail (TAT) autorisait la révocation du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'Aréna Guertin (CSN). Le syndicat représentait alors les employé-es des concessions alimentaires qui vendaient de la nourriture et des breuvages lors des événements au Centre Robert-Guertin. Le syndicat était affilié à la CSN depuis mai 1998. C'est à la suite d'une saga qui aura duré plus de 10 ans entre la Ville de Gatineau et le club de hockey les Olympiques de Gatineau que survient la fermeture du Centre Robert-Guertin, jusque-là domicile de cette équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. L'équipe évolue maintenant au Centre Slush Puppie à Gatineau. Soulignons que ce syndicat aura été actif tout au long de son affiliation et aura contribué fièrement à la vie syndicale du conseil central.

Le Syndicat des employés du Laboratoire d'optique de Hull (CSN)

C'est le 4 juin 2020 que le TAT a accepté la requête de révocation du syndicat. Au fil des ans, l'entreprise ayant modernisé ses installations et ses équipements, le nombre d'employé-es s'est vu chuté de manière importante. En janvier 2020, après 41 ans d'affiliation à la CSN, les membres du syndicat ont décidé de mettre fin à leur accréditation syndicale, ne voyant plus la nécessité d'un syndicat vu leur petit nombre d'employé-es et les bonnes relations de travail qu'ils entretenaient avec leur employeur.

Réforme des lois en matière de santé et sécurité au travail (PL-59)

La réforme de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) était réclamée depuis plusieurs années par l'ensemble des centrales syndicales. Cette loi qui était inachevée en matière de prévention, et qui datait de 1979, ne répondait plus aux besoins contemporains du travail en matière de santé et sécurité du travail.

La CSN a salué la volonté du gouvernement de vouloir dépoussiérer ce régime âgé de plus de quarante ans et a déposé un mémoire en commission parlementaire à ce sujet. Dans ce mémoire, la CSN exposait 16 revendications précises afin d'améliorer la LSST et moderniser la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP). Manifestement, dans son projet loi 59, le ministre Boulet a fait la sourde oreille à la CSN et à l'ensemble des centrales syndicales du Québec. Les préoccupations du ministre Boulet étaient sans conteste axées sur les économies salariales pour les employeurs. Le projet de loi réduisait la protection et la prévention pour les groupes dits prioritaires et il y avait très peu d'avancées pour les autres groupes.

C'est pourquoi, malgré la pandémie de la COVID-19 qui continuait de sévir, un climat de chaos qui régnait dans plusieurs milieux de travail, et malgré toutes les mesures sanitaires mises en place et les contraintes qui en découlaient, nous avons mobilisé nos militantes et militants dès janvier 2020 pour dénoncer les lacunes de ce projet de loi et pour revendiquer une amélioration adéquate de la protection en matière de santé et sécurité du travail. Bien que la Loi ait officiellement été adoptée le 30 septembre 2021, elle ne répond toujours pas au besoin en matière de santé et sécurité au travail et n'assure pas de réelle protection pour les travailleuses et travailleurs. Dans ces conditions, la CSN, ses fédérations et le CCSNO continueront de revendiquer de vraies améliorations en matière de santé et sécurité du travail et transporteront également la bataille à travers les négociations des conventions collectives à venir.



Campagnes CSN

4 ans, c’pas grand

Cette campagne menée dans un premier temps par la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) a été poursuivie en mars 2019 par la CSN sous le thème « 4 ans, c’pas grand ». L’annonce par le ministre de l’Éducation Jean-François Roberge de son



plan de déploiement de 5 000 classes afin d’offrir la maternelle à tous les enfants de 4 ans a suscité un tsunami de réactions au Québec, particulièrement dans le réseau des services éducatifs à l’enfance. Les critiques fusent de toutes parts : problèmes d’infrastructures, rareté de la main-d’œuvre, sommes importantes à injecter dans le réseau scolaire, etc. La CSN demande au gouvernement Legault de freiner le déploiement des classes de maternelle 4 ans et de miser sur la qualité des services offerts dans le réseau des services de garde éducatifs. Force est de constater, une fois de plus, que ce gouvernement caquiste n’est pas à l’écoute des gens du milieu, et qu’encore une fois, il se sert des médias pour diffuser des publicités auprès des parents pour les inciter à inscrire leurs enfants à la maternelle 4 ans.

Malgré tous les appuis d’experts en soins de la petite enfance, dont l’appui du Dr Julien, et la mobilisation des parents, des éducatrices, des responsables de services de garde en milieu familial et des syndicats en petite enfance CSN de l’Outaouais et de tout le Québec, qui dénoncent le bien-fondé de cette mesure pour les tout-petits, font écho contre ce dogme du gouvernement Legault. Plusieurs activités en Outaouais ont été organisées comme partout au Québec pour dénoncer et contrer l’implantation mur à mur des maternelles 4 ans. Cette mobilisation aura contribué à ralentir les ardeurs d’implantation et aura permis de forcer ce gouvernement à poursuivre le développement du réseau des places subventionnées dans les centres de la petite enfance. Et avec l’annonce en février 2022 de la création de 14 000 places subventionnées à la petite enfance d’ici 2 ans au Québec dont plus de 2 600 en Outaouais, on peut affirmer hors de tout doute que ce n’est pas un cadeau du gouvernement, mais bien le résultat de la pression continue que nous avons exercée en nous mobilisant pour sauver le réseau des centres de la petite enfance et des services de garde en milieu familial subventionnés. Un autre pas dans la bonne direction.

La pièce manquante



Pour un régime public et universel d'assurance médicaments, cette campagne qui a débuté en janvier 2019 est une initiative de la CSN, la FTQ et la CSQ. Elle visait les gouvernements provincial et fédéral pour la mise sur pied d'un régime public et universel d'assurance médicaments, soit un régime accessible, équitable, viable, indépendant des

lobbys et des pressions politiques et constitué dans le respect des champs de compétences du Québec en matière de santé. La réception de cette campagne par les syndicats locaux a été très favorable puisqu'elle rejoint les enjeux de négociation des conditions de travail dont notamment le coût de l'assurance médicaments qui ne cesse de monter en flèche. Cependant, avec toutes les contraintes de la pandémie et les autres dossiers chauds de l'heure, cette campagne n'a pas pu s'opérationnaliser et se développer adéquatement auprès des membres et des syndicats affiliés à la CSN. Néanmoins, la campagne n'est pas terminée et devrait se poursuivre au cours du prochain mandat.

La planète s'invite au travail

En mai 2019, nous avons mis l'épaule à la roue dans la campagne « La planète s'invite au travail ». Nous avons participé au collectif régional pour l'organisation de cette grande



manifestation à Gatineau-Ottawa. Le 27 septembre 2019, partout au Québec et dans le monde, avaient lieu des manifestations de plusieurs centaines de milliers de citoyennes et citoyens pour revendiquer une véritable lutte contre les changements climatiques et des actions concrètes en ce sens. La planète suffoque et nous devons agir maintenant. En Outaouais, plus 20 000 personnes ont participé à cette marche de Gatineau à Ottawa pour manifester devant le parlement du Canada. Jamais nous n'avons vu une telle mobilisation citoyenne en ces temps modernes.

Les autres campagnes

L'équipe SAMVR, le CCSNO, les syndicats et les membres du secteur public ont aussi participé à



d'autres campagnes. Une des campagnes des travailleuses et travailleurs du secteur public a vu le jour le 5 février 2019 sous les thèmes « Vous êtes les services publics » et « Dites merci ! ». Cette campagne avait pour but de faire connaître et valoriser les métiers et professions du secteur public qui sont souvent méconnus auprès de la population et

pourtant essentiels. Plusieurs syndicats du secteur public de la région ont organisé des activités avec leurs membres.

Puis, avec la mise en place en avril 2019 des nouvelles échelles salariales qui pénalisaient plusieurs travailleuses et travailleurs du secteur public déjà à l'embauche, la campagne « L'expérience c'est pas relatif » prenait tout son sens. Cette campagne visait à faire reconnaître toutes les années d'expérience des salarié-es dans les nouvelles échelles salariales.



C Conclusion

Pour terminer, l'équipe régionale du SAMVR tient à saluer toutes les militantes et tous les militants de la CSN en Outaouais et à Ottawa pour leurs luttes qui contribuent à notre avancement collectif.

Solidarité !